

Rapport de progrès Secrétariat aux aînés

2009-2010



Secrétariat
aux aînés
— de l'Île-du-Prince-Édouard —



Services communautaires,
Aînés et Travail

Secrétariat aux aînés de l'Île-du-Prince-Édouard

Rapport de progrès

2009-2010

Rapport de progrès du Secrétariat aux aînés

Table des matières

1.0	Message de la ministre	5
2.0	Message de la présidente	7
3.0	Aperçu	9
3.1	Mandat	9
3.2	Énoncé de mission	10
3.3	Énoncé de vision	10
3.4	Principes	10
4.0	Revue de l'année	11
4.1	Revue des points importants	9
5.0	Rôles et responsabilités clés	13
5.1	Orientation des programmes et des politiques	13
5.2	Sensibilisation du public	14
5.3	Recherche et information	14
6.0	Résultats accomplis	15
6.1	Orientation des programmes et des politiques	15
6.2	Sensibilisation du public	15
6.3	Recherche et information	18
7.0	Responsabilités et structure opérationnelle	18
8.0	Budget	19
ANNEXES		
	Annexe A Mandat et structure	20
	Annexe B Organigramme hiérarchique de la gouvernance et des responsabilités	23

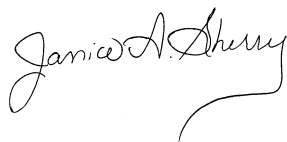
1.0 Message de la ministre

En tant que ministre responsable des aînés et au nom des membres du Secrétariat aux aînés de l'Île-du-Prince-Édouard, je suis heureuse de vous présenter le rapport de progrès 2009-2010. Au cours de la dernière année, le Secrétariat a renouvelé son plan de travail tout en allant de l'avant avec l'organisation d'événements de sensibilisation du public, l'offre de conseils en matière de programmes et de politiques et la collecte de données de recherche et d'information sur les questions liées aux aînés.



Dans notre processus de réflexion sur les réalisations effectuées au cours de la dernière année, qui sont décrites en détail dans le présent rapport, nous tournons aussi notre regard vers l'avenir afin de relever les défis et mettre à profit les possibilités du projet « Un avenir unique ». Les changements projetés dans les données démographiques de la population suggèrent qu'en 2030, 48 % des Prince-Édouardiens seront âgés de 50 ans ou plus. Cette croissance du nombre de personnes âgées offre une riche ressource de connaissances, de sagesse et d'expérience de laquelle la grande collectivité de l'Île doit tirer avantage. Par exemple, un domaine de collaboration important à créer avec les aînés sera de trouver des moyens de soutenir les personnes âgées de sorte qu'elles puissent demeurer au sein de la collectivité de leur choix aussi longtemps que possible et de prévoir les besoins des personnes les plus vulnérables.

Nous devons aussi continuer de reconnaître et d'apprécier la contribution des personnes âgées à la prospérité sociale et économique de l'Île-du-Prince-Édouard. J'espère pouvoir continuer de travailler avec les membres du Secrétariat aux aînés de l'Île-du-Prince-Édouard pour relever les défis et mettre à profit les différentes possibilités que nous avons afin de poursuivre l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées de l'Île.



Janice Sherry
Ministre des Services communautaires, des Aînés et du Travail¹

¹ Le 13 janvier 2010, le ministère des Services sociaux et des Aînés a été réaligné pour devenir le ministère des Services communautaires, des Aînés et du Travail. Pendant la période visée par le présent rapport, l'honorable Doug W. Currie était ministre des Services sociaux et des Aînés.

2.0 Message de la présidente



Depuis 2005, le Secrétariat aux aînés de l'Île-du-Prince-Édouard a entrepris de nombreuses activités pour améliorer la qualité de vie des aînés de l'Île. Ces mesures comprennent la collaboration avec des partenaires pour faire reconnaître la Journée internationale de sensibilisation pour contrer les abus envers les personnes aînées, ainsi que la participation à l'Alliance pour la recherche sur le logement des personnes âgées dans les provinces de l'Atlantique et au processus d'examen du soutien offert aux personnes handicapées. Au cours des années, le Secrétariat a fourni des conseils sur l'élaboration des politiques publiques au sujet de diverses questions, dont le logement, le chauffage domestique, l'emploi, la fiscalité et les programmes relatifs aux médicaments. Notre organisme a également eu l'occasion de parrainer des initiatives d'information et de sensibilisation du public, comme le Guide des aînés de l'Île-du-Prince-Édouard, la mise en place d'une ligne d'information sans frais et la présentation de séries sur des sujets d'intérêt pour les Insulaires.

Dans le cadre du renouvellement de son plan de travail qui a été effectué au cours de la dernière année, le Secrétariat a eu la possibilité d'examiner attentivement de nombreuses questions présentant un intérêt potentiel pour les aînés de l'Île d'aujourd'hui et de demain, ainsi que de cerner des champs d'action en se basant sur les connaissances des membres ayant trait aux problèmes existant à l'échelle nationale, provinciale et locale, aux données de recherche et aux nouveaux enjeux. Ce fut une tâche exigeante, mais nous sommes persuadés qu'avec le soutien des aînés, des organismes communautaires partenaires et du gouvernement, nous serons en mesure de continuer à travailler ensemble pour résoudre ces problèmes dans l'intérêt de tous les Insulaires.

J'aimerais remercier les membres du Secrétariat ainsi que leurs organisations pour leur dévouement et leur travail effectué avec sérieux tout au long de la dernière année. Ce fut un plaisir d'avoir eu l'occasion de travailler et d'échanger des idées avec vous.

Finalement, j'aimerais exprimer ma gratitude pour avoir la possibilité de travailler avec les nombreuses organisations et personnes qui s'intéressent aux problèmes touchant les aînés de l'Île. Beaucoup de chemin a été parcouru, mais il reste encore un grand nombre de problèmes importants à régler. J'ai hâte de pouvoir continuer à travailler avec les membres du Secrétariat relativement à ces questions.

A handwritten signature in cursive script that reads "Anna Duffy".

Anna Duffy, présidente
Secrétariat aux aînés de l'Î.-P.-É.

3.0 Aperçu

Le Secrétariat aux aînés de l'Î.-P.-É. a été mis sur pied grâce à la rétroaction reçue de la part des personnes âgées. Les aînés sont l'un des groupes dont le nombre augmente le plus rapidement à l'Île-du-Prince-Édouard. D'ailleurs, les quelque 21 130 Insulaires âgés de 65 ans ou plus constituent actuellement 15,1 % de la population. La proportion de personnes âgées à l'Île est plus élevée que la moyenne canadienne, qui est de 13,7 %. De plus, en comparaison avec les autres provinces, l'Île-du-Prince-Édouard arrive au troisième rang en ce qui a trait à la proportion des personnes âgées de 65 ans ou plus dans la société.

3.1 Mandat

Le mandat du Secrétariat aux aînés de l'Î.-P.-É. consiste à collaborer avec le gouvernement sur des éléments relatifs aux aînés et à faire part de leurs problèmes et de leurs préoccupations, à agir en tant que centre de documentation et d'information et à conseiller le gouvernement sur l'élaboration des politiques publiques.

Le Secrétariat aux aînés assume trois responsabilités principales concernant les problèmes et les préoccupations des personnes âgées de l'Île, ce qui comprend :

- fournir au gouvernement et à la collectivité des conseils sur les politiques et les programmes;
- offrir des possibilités de sensibilisation et d'éducation du public;
- recueillir des données de recherche et de l'information.

Le Secrétariat aux aînés obtient ses résultats :

- en cherchant à recevoir des suggestions et des opinions de la part des Prince-Édouardiens pour aider dans l'élaboration des politiques publiques concernant les questions relatives aux personnes âgées;
- en encourageant l'établissement de liens entre les aînés, le gouvernement, ainsi que les programmes et les services communautaires qui apportent du soutien aux personnes âgées;
- en offrant du leadership dans la promotion de recherches sur le vieillissement;
- en établissant des partenariats solides avec des organismes et des services relatifs aux aînés.

3.2 *Énoncé de mission*

La mission du Secrétariat aux aînés s’aligne sur celle du ministère des Services sociaux et des Aînés :

Soutenir la prospérité sociale et économique des personnes, des familles et des collectivités.

En appui à cette mission, les efforts du Secrétariat se concentrent sur le soutien de la prospérité sociale et économique des aînés de l’Île, ainsi que celle de leur famille et de la communauté dans laquelle ils vivent.

3.3 *Énoncé de vision*

La vision du Secrétariat aux aînés s’aligne sur celle du ministère Services sociaux et des Aînés :

Faire en sorte que les personnes, les familles et les collectivités soient en santé et atteignent leur plein potentiel.

En appui à cette vision, les efforts du Secrétariat se concentrent sur la promotion de la santé auprès des personnes âgées, des familles et des collectivités de sorte qu’elles atteignent leur plein potentiel.

3.4 *Principes*

Le Secrétariat aux aînés de l’Î.-P.-É. a adopté les cinq principes du Cadre national sur le vieillissement, élaboré par la Division du vieillissement et des aînés de l’Agence de la santé publique du Canada, pour guider ses travaux. Ces principes incluent les suivants :

Dignité : respecter la vie privée, les valeurs, les préférences et les croyances spirituelles des aînés;

- Équité : traiter équitablement les besoins caractéristiques de chaque personne âgée;
- Indépendance : permettre aux aînés de gérer leurs propres affaires et de participer autant que possible au processus de décision concernant leur santé et leur sécurité;
- Participation : permettre aux aînés de conserver leur statut social et leurs liens avec la collectivité;
- Sécurité : veiller à ce que les aînés disposent de ressources suffisantes pour satisfaire à leurs besoins fondamentaux et mener une vie bien remplie.

4.0 *Revue de l'année*

4.1 *Revue des points importants*

Il existe de nombreux points importants pour les aînés de l'Île. Selon l'étape du cycle de vie et les circonstances personnelles, certains éléments peuvent s'avérer plus pertinents que d'autres. Par exemple, des changements se produisant dans le réseau social et de soutien d'une personne peuvent avoir des effets immédiats et à long terme sur les liens qu'elle entretient dans sa communauté et sa capacité de vivre de façon indépendante. De nouveaux éléments peuvent également faire leur apparition, influençant la qualité de vie des aînés de l'Île. Les changements récemment survenus dans l'économie et la hausse du coût de la vie sont des exemples de questions d'importance nationale qui ont aussi influé sur la vie quotidienne des Insulaires.

La liste suivante présente les principaux problèmes que le Secrétariat aux aînés a cernés et qu'il considère comme étant des champs d'action prioritaires dans son plan de travail.

Discrimination fondée sur l'âge et promotion d'images positives relatives au vieillissement

La discrimination fondée sur l'âge est toute action, toute attitude ou tout préjugé qui amène à accorder moins d'importance à une personne ou à un groupe de personnes en raison de l'âge. Les conséquences de cette situation sont similaires à d'autres formes de discriminations, car un groupe de gens qui fait l'objet d'une image négative a tendance à adopter cette image et à agir de manière à se conformer à cette image. Le Secrétariat tente de lutter contre la discrimination fondée sur l'âge en augmentant la sensibilisation du public relativement à ce problème, en remettant en question les stéréotypes (tant positifs que négatifs) et en décrivant de façon réaliste la diversité de l'expérience des aînés de l'Île.

Collectivités amies des aînés

Cette initiative se concentre sur l'amélioration de la sensibilisation à propos des besoins des aînés pour qu'ils demeurent en santé et continuent de mener une vie active et productive au sein de leur communauté. Le Secrétariat cherche des possibilités de collaborer avec des organismes communautaires et des municipalités afin de promouvoir les collectivités amies des aînés pour les personnes âgées de l'Île et leur famille.

Sécurité financière et générale

La sécurité financière est essentielle à la qualité de vie, en plus d'être un facteur déterminant du bien-être. En effet, les revenus doivent être sûrs et appropriés pour offrir un niveau de vie adéquat. Le Secrétariat aux aînés participe au groupe de travail fédéral, provincial et territorial sur la sécurité financière en tant que membre et travaille avec des organismes locaux pour diffuser de l'information relative à cet élément.

La question de la sécurité est multidimensionnelle, car elle nécessite de porter attention à la sécurité des personnes au sein des collectivités amies des aînés, des demeures et des établissements, à l'utilisation sécuritaire des médicaments, à la planification d'urgence, ainsi qu'à la protection contre la violence psychologique ou émotive, l'exploitation financière ou matérielle, la violence physique, l'agression sexuelle, ainsi que la négligence de soi et par les autres. Le Secrétariat aux aînés cherche à travailler en collaboration avec des groupes communautaires comme le Réseau insulaire pour la prévention des blessures afin d'augmenter la sensibilisation du public relativement aux questions liées à la sécurité.

Vieillir en santé

Une variété de programmes et de services offerte par le système de soins de santé et la collectivité soutient les personnes âgées dans leurs efforts visant à optimiser leur santé et leur bien-être. Le Secrétariat aux aînés reconnaît que le fait de vieillir en santé est multidimensionnel et est influencé par les déterminants de la santé. À l'Île-du-Prince-Édouard, il existe la Stratégie de promotion d'un mode de vie sain, qui consiste en une initiative pour promouvoir une alimentation saine, une vie active et la lutte contre le tabagisme. Par ailleurs, le Secrétariat aux aînés participe au comité de direction de la Stratégie de promotion d'un mode de vie sain.

Le Secrétariat collabore aussi avec le ministère de la Santé ainsi que des fournisseurs de services communautaires dans le cadre d'initiatives de services de santé, en offrant des conseils et de l'assistance pour améliorer la qualité des services et planifier des améliorations qui satisferont aux besoins de la population en plein changement démographique. Le Secrétariat est également membre du groupe de travail fédéral, provincial et territorial sur le vieillissement en santé.

Logement

Le Secrétariat aux aînés fait la promotion de la création de logements supervisés qui aident des personnes de tous âges et ayant des capacités diverses à conserver leur plus haut niveau de fonctionnement possible.

L'offre de places abordables, accessibles, acceptables, sécuritaires et supervisées dans les résidences pour personnes âgées représente un déterminant clé du vieillissement actif, étant donné que le milieu physique fait la différence entre :

- l'interaction sociale positive et l'isolement;
- une vie confortable et sécuritaire, et des conditions insalubres;
- demeurer plus longtemps à la maison, au sein de la collectivité, et vivre en établissement.

Le vieillissement actif change le rôle des résidences pour personnes âgées, qui doivent passer d'une approche « axée sur les besoins » vers une autre concentrée sur les capacités des aînés et le droit de ces derniers de mettre en valeur toutes leurs possibilités, et reconnaît la responsabilité que les personnes âgées ont relativement à leur participation dans la collectivité.

En raison de l'annonce de dépenses d'investissement visant à soutenir la création et l'amélioration de résidences pour personnes âgées à l'Île-du-Prince-Édouard, le logement continuera d'être une question d'une importance cruciale. En appui à la création de logements pour les aînés, le Secrétariat collabore avec la Division du logement du ministère des Services sociaux et des Aînés et le groupe de travail local de l'Alliance pour la recherche sur le logement des personnes âgées dans les provinces de l'Atlantique.

Isolement social

L'isolement social est une notion complexe comportant des aspects physiques, sociaux, émotionnels et psychologiques. Il est décrit comme la manifestation d'un nombre de contacts sociaux inférieur à celui que la personne isolée aimerait avoir en réalité. Bien que personne ne soit à l'abri de l'isolement social, les aînés peuvent être particulièrement à risque en raison de changements physiques et de barrières environnementales freinant leur participation à la société, ainsi que de changements survenus dans leurs réseaux de soutien sociaux et personnels. À cet effet, le Secrétariat fournit du financement pour les initiatives visant à réduire l'isolement social, comme la troupe de théâtre musical Young At Heart, qui offre la possibilité de s'engager auprès des personnes âgées dans les centres de soins de santé communautaires et les foyers.

5.0 Rôles et responsabilités clés

Le Secrétariat aux aînés assume trois responsabilités principales concernant les problèmes et les préoccupations des personnes âgées de l'Île. Ces trois responsabilités, à savoir, l'orientation des programmes et des politiques, la sensibilisation du public, ainsi que la recherche et l'information ont été conçues pour fournir le maximum de souplesse au Secrétariat dans sa capacité à résoudre les problèmes touchant les aînés de l'Île. Chacune de ces responsabilités exige du Secrétariat d'établir et de maintenir des collaborations de qualité avec d'autres personnes et groupes afin d'accomplir des progrès dans ces domaines.

5.1 Orientation des programmes et des politiques

Le Secrétariat engage pleinement les idées et l'expertise de ses membres et de leur organisation respective pour fournir des conseils de qualité en temps utile qui soutiennent la planification, l'élaboration et la mise en œuvre de programmes, de politiques et de services qui améliorent la vie des aînés de l'Île. Cette expertise est accessible à tous les ministères, organismes ou bureaux des gouvernements fédéral, provincial ou municipal, ainsi qu'aux organismes communautaires ou aux personnes s'occupant de problèmes touchant les aînés. Le Secrétariat mesure les réalisations effectuées dans ce domaine en évaluant le volume et la portée des possibilités que le Secrétariat traite.

5.2 Sensibilisation du public

Le Secrétariat prend des mesures pour augmenter la sensibilisation et les connaissances des aînés au sujet des domaines indiqués dans la section sur l'examen des points importants (reportez-vous à la section 4.0). Grâce à l'offre continue de possibilités d'augmenter leurs connaissances, leurs capacités et leur sensibilisation, les aînés de l'Île sont mieux préparés à atteindre leur plein potentiel de sorte à assurer la prospérité sociale et économique de leur communauté.

Le Secrétariat mesure les réalisations effectuées dans ce domaine au moyen du nombre et de la portée des initiatives de sensibilisation du public qui sont entreprises et de leur alignement sur le plan de travail de l'organisation, et évalue l'efficacité de ces initiatives à l'aide d'outils d'évaluation.

5.3 Recherche et information

Le Secrétariat entreprend des recherches pour contribuer au processus décisionnel et améliorer la qualité des conseils relatifs aux programmes et aux politiques qui sont fournis à des groupes externes. Ces recherches peuvent comprendre, sans s'y limiter, des analyses documentaires, des groupes de discussion, des enquêtes, des consultations publiques, le soutien d'initiatives de recherche et des consultations effectuées auprès d'autres ministères et organismes gouvernementaux situés à l'Île-du-Prince-Édouard ou dans d'autres territoires.

Le Secrétariat mesure les réalisations effectuées dans ce domaine au moyen du nombre de recherches et de projets de cueillette d'information terminés et de la diffusion des résultats aux intervenants pertinents.

6.0 Résultats accomplis 2009-2010

6.1 Orientation des programmes et des politiques :

fournir des conseils de qualité en temps utile qui soutiennent la planification, l'élaboration et la mise en œuvre de programmes, de politiques et de services qui améliorent la vie des aînés de l'Île.

Résultats accomplis

- Les membres du Secrétariat ont participé au processus d'examen visant à donner des conseils pour l'élaboration des brochures sur les personnes âgées et la loi préparées par l'Association pour l'information juridique communautaire.
- Le Secrétariat a donné des conseils et a effectué des essais sur le terrain relativement à la version préliminaire de la documentation informative et promotionnelle du ministère de la Santé concernant le dépistage du cancer colorectal.
- Le Secrétariat a effectué un examen et a fourni des conseils dans le cadre d'un projet lié aux élèves-infirmières et relatif à la planification de fin de vie.
- Les membres du Secrétariat ont fait partie de plusieurs comités et groupes de travail pour fournir de l'information, ainsi que des conseils sur les programmes et les politiques. Ils ont travaillé entre autres à la restructuration des soins de santé (planification des sorties de l'hôpital) et à la planification de la stratégie relative à la démence, ainsi qu'au sein du comité de direction de la Stratégie de promotion d'un mode de vie sain de l'Î.-P.-É., du comité de remplacement des foyers et du Comité d'action du premier ministre pour la prévention de la violence familiale.
- Un document de travail sur la retraite obligatoire a été préparé pour guider les discussions à venir sur le sujet.
- Le Secrétariat a coordonné l'essai sur le terrain à l'Î.-P.-É. des feuillets d'information en matière de littératie financière préparés par le gouvernement fédéral afin de conseiller sur l'élaboration de cette documentation.

6.2 Sensibilisation du public :

améliorer la sensibilisation et les connaissances des aînés.

Résultats accomplis

- Les services de téléphone sans frais et de courriel de l'Île-du-Prince-Édouard destinés aux aînés ont reçu plus de 100 communications par mois de la part de personnes âgées de l'Île, de leur famille ou de leurs aidants.

- Le Guide des aînés de l'Île-du-Prince-Édouard a fourni de l'information sur les programmes et les services offerts aux aînés dans sept domaines différents : la vie active, les questions financières, les services de santé, le logement, l'éducation permanente, la sécurité personnelle et les services juridiques, ainsi que le transport. Cette année, le Secrétariat a organisé une évaluation de ce guide pour mesurer le niveau de connaissance de ce document au sein du grand public, évaluer son efficacité et cerner les éléments à améliorer. Beaucoup de suggestions utiles ont été reçues de la part des répondants, et l'on prévoit publier une mise à jour de ce guide en 2010.
- La Journée internationale de sensibilisation pour contrer les abus envers les personnes âgées est soulignée chaque année le 15 juin au moyen d'un événement particulier afin d'améliorer la sensibilisation du public en ce qui a trait à cette question importante. Cette année, le Secrétariat aux aînés a collaboré avec le comité de planification de la Journée internationale de sensibilisation pour contrer les abus envers les personnes âgées pour présenter une pièce de théâtre de portée sociale sur la constitution de réserves et la négligence, l'une des raisons les plus couramment évoquées lors de l'orientation d'une personne vers les services de protection des adultes.
- Pour souligner le mois national de la prévention de la fraude (en mars), une présentation publique sur la sensibilisation en matière de fraudes et de manœuvres frauduleuses a été donnée en collaboration avec la Banque du Canada et la section des crimes commerciaux de la GRC.
- Le Secrétariat a animé une série de kiosques d'information au cours de l'année pour communiquer de l'information et améliorer la sensibilisation concernant le travail du groupe. Ces occasions de diffusion de l'information comprennent l'animation de kiosques pendant la conférence annuelle sur les soins de longue durée du ministère de la Santé en octobre 2009, un événement sur la prévention des chutes organisé par le Réseau insulaire pour la prévention des blessures, l'assemblée annuelle de la PEI Senior Citizens Federation et l'assemblée annuelle de l'Association canadienne des individus retraités.
- En partenariat avec Murphy's Pharmacies, une série de présentations fournissant de l'information pendant le mois national de la nutrition et ayant pour titre Healthy Eating for Island Seniors (Une alimentation saine pour les aînés de l'Île) a été offerte à O'Leary, à Summerside, à Charlottetown, à Montague et à Souris.

- En partenariat avec le Réseau insulaire pour la prévention des blessures, le Secrétariat a appuyé une conférence sur les collectivités amies des aînés en mars 2010. La docteure Elaine Gallagher, l'une des chercheuses principales en Colombie-Britannique dans le domaine des collectivités amies des aînés, était la conférencière d'honneur de cet événement. Le but de ce forum était de fournir de l'information et de créer des possibilités de nouvelles collaborations relativement à la mise en œuvre de collectivités amies des aînés.
- Tous les mois, le Secrétariat a présenté des articles au journal *The Voice for Island Seniors*. Au cours de la dernière année, ces articles ont traité d'événements d'envergure nationale (Mois national de la nutrition, Journée internationale des personnes handicapées), de sécurité (prévention de la violence familiale, sensibilisation en matière de violence et de négligence à l'égard des aînés) et de sujets concernant le mode de vie (planification d'une transition, abandon du permis de conduire, logement et prévention de l'influenza).
- Le Secrétariat a offert des lettres d'appui à plusieurs organismes qui cherchaient du financement pour mettre en œuvre des projets alignés sur le plan de travail du Secrétariat. Comme exemple de résultat à ces appuis, le projet *Abuse of Older Adults PEI Network Response* (Réponse du réseau insulaire contre la violence et la négligence à l'égard des aînés) a réussi à obtenir du soutien financier de la part du fonds fédéral Nouveaux Horizons pour les aînés.

6.3 Recherche et information :

entreprendre des recherches pour contribuer au processus décisionnel et améliorer la qualité des conseils relatifs aux programmes et aux politiques.

Résultats accomplis

Le Secrétariat a commencé à recueillir de l'information sur les questions financières par rapport aux aînés en se concentrant sur l'impact de la TVH, les structures fiscales et la retraite pour guider ses travaux visant à fournir des conseils relativement aux programmes et aux politiques.

- Des groupes de discussion ont été consultés et un document de travail sur les animaux de compagnie dans les résidences pour personnes âgées a été préparé pour être ensuite présenté au ministère des Services sociaux et des Aînés pour guider la planification de l'élaboration des politiques.
- Le Secrétariat a commencé à recueillir de l'information sur des modèles de soutien et de services de soins à domicile pour guider ses travaux visant à fournir des conseils relativement aux programmes et aux politiques.
- Le Secrétariat a continué de collecter de l'information sur la promotion d'habitudes de vie saines, incluant une recherche récente préparée par l'Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique qui traitait de la promotion de l'activité physique auprès des femmes âgées de 55 à 70 ans.
- Une mise à jour de la revue statistique intitulée Portrait of Island Seniors 2010 (Portrait des aînés de l'Île pour l'année 2010) a été préparée.

7.0 Responsabilités et structure opérationnelle

Reportez-vous à l'Annexe B illustrant l'organigramme hiérarchique.

Conformément au mandat et à la structure du Secrétariat, un rapport annuel est soumis au gouvernement par l'entremise de la ministre des Services sociaux et des Aînés.

Un plan de travail annuel est élaboré ou mis à jour au début de chaque année financière et est présenté à la ministre.

8.0 Budget

Le ministère des Services sociaux et des Aînés appuie les travaux du Secrétariat en fournissant des ressources administratives, financières et humaines, ainsi que du soutien en matière de technologie de l'information.

Secrétariat aux aînés	Chiffres prévus au budget 2009-2010	Chiffres réels pour 2009-2010
Administration	2 500 \$	634 \$
Équipement, fournitures et services	2 000 \$	2 401 \$
Déplacements et formations	6 900 \$	1 652 \$
Subventions	68 000 \$	23 286 \$
Subventions FPT	1 000 \$	1 100 \$
	80 400 \$	29 073 \$

Secrétariat aux aînés

Les projets qui ont été financés par le Secrétariat durant l'année financière 2009-2010 comprennent un projet visant à examiner la littératie et le niveau de connaissances générales en santé chez les personnes âgées, une évaluation du Guide des aînés de l'Île-du-Prince-Édouard, une initiative pour traiter le problème de l'isolement social dans les centres de soins de longue durée au moyen du travail de la troupe de théâtre musical Young At Heart, ainsi que des événements d'éducation et de sensibilisation de la communauté sur des sujets comme l'alimentation saine, la sensibilisation en matière de fraudes et les collectivités amies des aînés.

Mandat et structure du Secrétariat aux aînés de l'Î.-P.-É.

1.0 Mandat

Le mandat du Secrétariat aux aînés de l'Î.-P.-É. est de servir de centre de liaison pour les personnes âgées afin de collaborer avec le gouvernement sur des éléments relatifs aux aînés et de faire part de leurs problèmes et de leurs préoccupations, d'agir en tant que centre de documentation et d'information et de conseiller le gouvernement sur l'élaboration des politiques publiques.

2.0 Rôle et Fonctions

Le Secrétariat aux aînés assume trois responsabilités principales concernant les problèmes et les préoccupations des personnes âgées de l'Île, ce qui comprend :

- la présentation au gouvernement et à la collectivité de conseils sur les politiques et les programmes;
- la sensibilisation et l'éducation du public;
- la recherche et l'information.

La réussite opérationnelle du Secrétariat aux aînés repose sur les actions suivantes :

- chercher à recevoir des suggestions et des opinions de la part des Prince-Édouardiens pour aider dans l'élaboration des politiques publiques concernant les questions relatives aux personnes âgées;
- encourager l'établissement de liens entre les aînés, le gouvernement, ainsi que les programmes et les services communautaires qui apportent du soutien aux personnes âgées;
- offrir du leadership dans la promotion de recherches sur le vieillissement;
- établir des partenariats solides avec des organismes et des services relatifs aux aînés pour aider à organiser la voix des personnes âgées.

3.0 Membres

Le Secrétariat aux aînés est formé des organismes et des trois membres d'office suivants :

- Association canadienne pour la santé mentale (avec expertise dans le domaine des aînés)
- Dental Association of Prince Edward Island
- Association pour l'information juridique communautaire (AIJC)
- Hospice Palliative Care Association of PEI
- PEI Senior Citizens' Federation Inc.

- Commandement provincial de la Légion royale canadienne
- Seniors United Network
- Ministère de la Santé (soins de longue durée)
- Ministère des Services sociaux et des Aînés (direction de la Division de la pharmacie, du logement, des services dentaires et des aînés)
- Women's Institute
- Les Francophones de l'âge d'or de l'Île-du-Prince-Édouard
- MCPEI
- Trois membres à titre particulier choisis parmi différentes associations de retraités

Membre d'office (sans droit de vote) :

- Agent de la protection des adultes

La durée du mandat est de trois ans. Les mandats sont étalés pour assurer la continuité. Les membres du Secrétariat venant de la collectivité peuvent effectuer jusqu'à deux mandats consécutifs, doivent être des membres actifs et doivent avoir été nommés par l'organisme qu'ils représentent.

Le président doit être sélectionné au moyen du processus suivant :

Un président par intérim doit être nommé jusqu'à ce que le Secrétariat aux aînés soit constitué. Après la constitution du Secrétariat, le président est choisi parmi les membres et est nommé par ces derniers.

Les membres de la collectivité nommés au Secrétariat agissent en tant que bénévoles et ne reçoivent aucune rémunération autre que les dépenses autorisées qui ont été engagées pour assister aux réunions. Les membres doivent assister régulièrement aux réunions.

Si un membre se voit dans l'obligation de démissionner, celui-ci doit envoyer une lettre à cet effet à la ministre des Services sociaux et des Aînés.

4.0 Obligation De Rendre Des Comptes

4.1 Rapport annuel : un rapport annuel doit être soumis au gouvernement par l'entremise du ministre des Services sociaux et des Aînés.

4.2 Plan de travail annuel : un plan de travail annuel doit être élaboré ou mis à jour au début de chaque année financière et doit être soumis à la ministre des Services sociaux et des Aînés.

5.0 Réunions

5.1 Le Secrétariat aux aînés doit se réunir au moins six fois par année, et au moins une fois avec la ministre des Services sociaux et des Aînés.

5.2 Il est possible que des réunions supplémentaires aient lieu à la demande de la ministre ou du président.

6.0 Soutien

- 6.1 Le Secrétariat aux aînés et ses travaux seront appuyés par la direction de la Division de la pharmacie, du logement, des services dentaires et des aînés, ainsi que par le conseiller en politiques concernant les aînés.
- 6.2 À sa discrétion, le Secrétariat aux aînés peut à l'occasion tenir des assemblées publiques avec le soutien du ministère des Services sociaux et des Aînés.

Annexe B

